



Références SPW ARNE : 41304 &
D3200/62096/RGPED/2020/10/GUss – PU ;
Références SPW TLPE : F0218/62096/PU3/2020-
3/L45564-2116506/CVA/CRI ;

Références Ville de SERAING : PE/2020/0111

Référence RECOURS: REC.PU21.023

ANNEXE X de l'arrêté du Gouvernement wallon
relatif à la procédure et à diverses mesures
d'exécution du décret du 11 mars 1999
relatif au permis d'environnement

ENQUETE PUBLIQUE

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret
11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

La Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique dans le cadre de la procédure de recours est ouverte, relative à la demande de la s.a.LUMINUS, boulevard Roi Albert II 7, 1210 BRUXELLES, en vue d'obtenir le permis unique pour exploiter une centrale électrique, rue du Pont du Val 1, 4100 SERAING.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	<u>Les observations écrites peuvent être adressées à :</u>
31/03/2021	08/04/2021	Service de l'urbanisme, Cité administrative, Place Kuborn 5 à 4100 SERAING Le 07/05/2021 à 9h00.	Au Collège communal Hôtel de ville Place Communale 8 4100 SERAING

Le dossier (accompagné d'une étude d'incidences sur l'environnement et d'un complément d'étude d'incidences) peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, aux services de l'urbanisme, uniquement sur RDV, de préférence par mail ou par téléphone : enquete@seraing.be, tél.: 04/330.84.37 et tél.: 04/330.86.92, aux heures et jours suivants: le mardi : de 8h00 à 11 h00 et de 13h00 à 16h00 ; le jeudi : de 8h00 à 11 h00 et de 17 h 00 à 20 h00 ; le vendredi : de 8h00 à 11h00.

Toute personne intéressée peut obtenir des informations complémentaires auprès :

- Du demandeur : S.A. LUMINUS - Boulevard Roi Albert II 7, 1210 Bruxelles – Marie ARYS (+32 (0)477 54 82 16) - Marie.Arys@luminus.be
- Du service du fonctionnaire technique sur recours : M. Eric Dereydt – Avenue Prince de Liège 15 – 5100 JAMBES – eric.dereydt@spw.wallonie.be
- Du service du fonctionnaire délégué sur recours : Mme Laurence TILMANS – Rue des Brigades d'Irlande 1 - 5100 JAMBES – laurence.tilmans@spw.wallonie.be"

Toute personne intéressée peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale de SERAING (en mentionnant la référence recours : REC.PU21.023) dont les adresses sont reprises dans le tableau ci-dessus, et ce jusqu'à la clôture de l'enquête, le 7 mai 2021.

Les Ministres ayant dans leurs compétences l'environnement et l'aménagement du territoire sont compétents pour statuer sur le recours faisant l'objet de la présente enquête publique (Art 95 §1er du Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement).

A SERAING, le 31 mars 2021

Le Bourgmestre,

F. BEKAERT

